



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada
1300 - 635 8 Ave SW
Calgary, AB T2P3M3

MODIFICATION #3 À :

Request for a Standing Offer
Demande d'offres à commandes

Canada, as represented by the Minister of the Environment for the purposes of the Parks Canada Agency hereby requests a Standing Offer on behalf of the identified users herein.

Le Canada, représenté par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
 Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
1300 - 635 8 Ave SW
Calgary, AB
T2P3M3

Title-Sujet Services de Génie de l'environnement, Demande d'offres à commandes – Diverses unités d'affaires de Parcs Canada		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-18-0078/A		Date: 1 juin 2018
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-18-00827439		Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a
Solicitation Closes:		
at – á 02:00 PM	on – le 20 juin 2018	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Nathaniel Harrison – nathaniel.harrison@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de telephone 403.292.4572		Fax No. – No de FAX: -----
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Title – Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Adresse courriel – Email address : _____	
Signature	Date

RÉVISION 003

Cette révision répond aux questions.

A. Questions & Réponses

- Q8.** Parcs Canada a indiqué que cette catégorie de personnel clé nécessite plus d'un (1) scientifique. Parcs Canada peut-il préciser le nombre de biologistes dont les promoteurs ont besoin?
- R8.** Un seul scientifique principal en environnement - spécialisé en biologie doit être fourni pour évaluation.
- Q9.** Est-ce que Parcs Canada peut fournir des renseignements supplémentaires sur le type de chimiste qu'il aimerait que les promoteurs présentent et expliquer le rôle qu'un chimiste jouera habituellement dans des projets dans le cadre de cette offre à commandes? Cette information est nécessaire pour mieux comprendre les exigences particulières de Parcs Canada quant au type de chimiste qui conviendra le mieux à ses projets.
- R9.** Le personnel clé comprend des scientifiques spécialisés en biologie, en chimie, en géologie ou en géophysique qui sont requis pour des projets liés à l'environnement et / ou à la santé et à la sécurité au travail. Les chimistes peuvent être des chimistes analytiques, organiques ou inorganiques.
- Q10.** Est-ce que Parcs Canada peut confirmer si l'on s'attend à ce que le promoteur soumette le formulaire de l'annexe B pendant la soumission de la proposition ou après l'attribution d'un ordre de travail?
- R10.** Cela sera requis après l'attribution.
- Q11.** Pour l'accréditation professionnelle, est-ce que EP compte?
- R11.** Oui, la certification EP (spécialiste en environnement) est acceptée.
- Q12.** Pour l'ingénieur civil principal - Environnement, le personnel proposé doit-il avoir un diplôme en génie civil, ou peut-il s'agir d'une autre branche d'une université accréditée (c.-à-d. Génie chimique) ayant une expérience appropriée en environnement?
- R12.** Non, le diplôme ne doit pas nécessairement être en génie civil. La déclaration aurait dû être définie plus largement comme un ingénieur en environnement supérieur qui peut inclure un diplôme en génie civil ou autre diplôme en génie, avec une expérience appropriée.
- Q13.** Dans la section 3.2.4 de la DP - Combien d'années d'expérience sont nécessaires pour que le personnel puisse se qualifier à titre de professionnel principal?
- R13.** Professionnel principal signifie 10 ans d'expérience ou plus.
- Q14.** Dans la section 3.2.4 de la DDP - le texte indique «Chaque description doit indiquer clairement les années et le type d'expérience du personnel clé dans la prestation des services précisés dans la section sur le service requis». Est-ce que chaque personne doit avoir de l'expérience dans tous les services requis? Ou cela peut-il être couvert par l'équipe collectivement?
- R14.** Non, la gamme de services / expériences n'est pas destinée à chaque professionnel individuellement; la gamme de services peut être couverte par l'équipe collectivement.
- Q15.** Dans la section 3.2.4 de la DP - la liste des services requis et la liste du personnel requis ne correspondent pas aisément. Il serait difficile de couvrir l'expérience pour RS 2, 3, 4, 5 et 6 avec la liste du personnel requis dans la DP. Nous nous attendons à voir un vérificateur, un CIH ou CRSP, et un ingénieur de réservoir de stockage dans la liste du personnel requis. Le personnel doit-il couvrir tous les services requis?
- R15.** La gamme de services peut être couverte par l'équipe collectivement; si un domaine d'expertise n'est pas directement fourni par l'entreprise, il est prévu que les services peuvent encore être rendus par le biais de partenariat ou de sous-traitance.

- Q16.** Parcs Canada émettra-t-il de nouveau l'annexe D - Formulaire de proposition de prix ou les promoteurs devraient-ils modifier le formulaire eux-mêmes pour tenir compte des changements indiqués dans la modification no 2?
- R16.** Les promoteurs devraient modifier le formulaire eux-mêmes pour refléter les changements indiqués dans la modification no 2, c'est-à-dire que les dates de l'année d'option 3 devraient se lire «du 1er août 2022 au 31 juillet 2023 inclusivement».
- Q17.** Le proposant doit-il soumettre des propositions distinctes pour chaque zone géographique?
- R17.** Oui.
- Q18.** Est-ce que Parcs Canada peut confirmer que la réponse à la section 3.1.2 Permis, attestation ou autorisation ne sera pas prise en compte dans la limite de 30 pages indiquée dans la section 2.2 de l'EPE?
- R18.** Correct. La limite de page s'applique aux exigences cotées sous SRE 3.2.
- Q19.** En référence à la section 3.2.3.2 du SRE, «Pour chaque projet, fournir les éléments suivants: b) les noms des cadres supérieurs et du personnel du projet impliqués dans l'équipe du projet et leurs responsabilités respectives, ainsi que la portée et le budget par discipline "
- a) Quelle est la définition de «Discipline» en (b) de ce qui précède?
- b) Est-ce que tout le personnel et la portée du projet doivent être inclus pour chaque projet? Par exemple, si nous avons 7 membres du personnel de notre organigramme, cela nécessite-t-il 7 responsabilités différentes, une portée et des descriptions de budget par discipline?
- c) Pouvez-vous confirmer que les descriptions de projet sont incluses dans les limites de la page compte tenu des exigences ci-dessus?
- d) Si un projet donné couvre les trois services requis, les évaluations environnementales de sites, les évaluations des risques et les mesures de gestion des risques / remédiation des sites, pouvons-nous soumettre le même projet pour les trois SR?
- R19.** a) Secteur de compétence.
b) Cependant, les projets obtiendront potentiellement plus de points si le personnel clé mentionné dans votre proposition participait également au projet.
c) Oui.
d) Non. Les promoteurs doivent soumettre 6 projets.
- Q20.** En référence à la section 3.2.4.2 (page 102) – on demande de présenter un ingénieur civil principal; pouvons-nous présenter un ingénieur principal d'une autre spécialité (par exemple : ingénieur géologique) qui est tout autant spécialisé en évaluation environnementale et en assainissement?
- R20.** Oui, vous pouvez soumettre un ingénieur principal d'une autre spécialité. Le diplôme ne doit pas nécessairement être en génie civil. La déclaration aurait dû être définie plus largement comme un ingénieur en environnement supérieur qui peut inclure un diplôme en génie civil ou autre diplôme d'ingénieur, avec une expérience appropriée.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.